ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Troisième District

Connue comme No 518 rue Mandeville, entre les rues Victoire et Moreau.

Lake Ghergich vs (Mlle) Kate Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 57,420. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

La moitié d'un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., située dans le 3me District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Victoire, Moreau, Mandeville et Marigny lequel dit lot est pris du côté le plus rapproché de la rue Victoire du lot original désigné par la lettre C et mesurant vingt-et-un pieds, sept pouces et huit lignes de face à la rue Mandeville par cent dix-neuf pieds onze pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Arthur B. Léopold, avocat pour le plaignant
23 Sept — 23 24 25 30 — oct 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Troisième District.

Connue comme les Nos 2020 et 2022 Nord Remparts, entre les rues Union et Français.

Mme Veuve F. P. Poché vs Mme Veuve Marguerite De Jan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,808—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

La moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Amour, maintenant Remparts, Union Français et Bourgogne, dans une moitié du lot désigné par le No 225, sur un plan du faubourg Marigny, mesurant trente pieds de face à la rue Amour, maintenant Remparts, entre les rues Union et Français sur une profondeur de cent-vingt pieds, borné d'un côté par le résidu du lot No 225, lequel conformément audit plan mesure cinquante pieds de face à la rue Amour, maintenant Remparts, sur une profondeur de cent-vingt pieds, mesure française.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.
W. J. Waguespack, avocat du plaignant.
23 sept—23 24 27 30— oct 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée dans le Sixième District, No 2308 rue Soniat.

Formant l'encoignure des rues Soniat et Long.

Otto M. Seidel vs Samuel B. Allison.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 57.299—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 13 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle Orléans dans cette partie connue comme Faubourg Avart et dans l'îlet borné par les rues Dufossat, Breslau, Long et Soniat, lequel dit îlet est désigné par le No quatre vingt douze dans le plan original dudit Faubourg Avart, la dite portion de terre formant l'encoignure des rues Soniat et Long et mesurant quatre-vingt-dix-neuf pieds sur la rue Soniat par cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Termes et Conditions:—1° Comptant pour un montant suffisant à payer la somme de cinq cents dollars ($500) pour un billet passé dû en date du 20 avril 1896 payable deux ans après date portant 8 0/0 par an d'intérêt à partir de sa maturité jusqu'au paiement $3,00 pour une copie de l'acte d'hypothèque $55.37 pour taxes d'Etat et de ville de 1897. $12.75 pour primes d'assurances sur la dite propriété, 5 0/0 d'honoraires d'avocats sur le susdit montant de $500 et sur l'intérêt le coût du procès et de la vente et les taxes d'Etat et de Ville (s'il en est dû) sur la dite propriété.

2° L'acquéreur jusqu'au montant de son enchère assumera le paiement du billet restant de cinq cents dollars ($500) en date du 20 avril 1896, payable trois ans après sa date portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir de sa maturité jusqu'au paiement, lequel dit billet est tiré par le défendant à son propre ordre et par lui endossé et est garanti par liens du vendeur.

3° Et la balance du prix d'adjudication (s'il y en a) comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
V. Foulon, avocat pour le plaignant.
9 sept—9 10 16 23 30—oct 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande Propriété de Valeur dans le Troisième District.

Connue comme le 1529 rue Dorgenois, entre les rues Laharpe et Colombus.

J. Numa Rousseel, M. D. vs Mme Ines Ayala, femme de Esteban Riquelmy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 57,396—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une partie ou portion irrégulière de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent (portant le numéro municipal 1529 rue Dorgenois) et les droits etc., qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet No 1354 borné par les rues Laharpe, Dorgenois, Colombus et Broad; le dit morceau ou portion de terre commence à une distance de trente et un pieds de l'encoignure Dorgenois et Laharpe et mesure soixante-dix neuf pieds de face à la rue Dorgenois; cent cinquante six pieds, huit pouces de profondeur sur la ligne du côté vers la rue Colombus et sur l'autre ligne de côté vers la rue Laharpe, ledit morceau ou portion de terre a une première profondeur de cent pieds, de là à angle droit sur une ligne parallèle à la rue Dorgenois et s'étendant vers la rue Colombus, cinquante-huit pieds six pouces, de là par une autre profondeur de cinquante-six pieds, huit pouces à la ligne du fond sur laquelle ligne du fond il mesure vingt pieds, six pouces, le tout plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Frank McGloin, avocat pour le plaignant.
23 sept—23 30—oct 7 14 21 27

GRAND HOTEL,
CINCINNATI, OHIO.

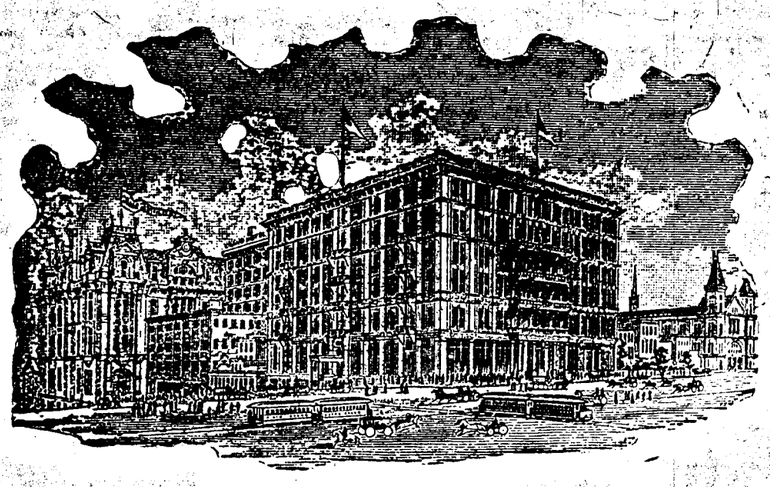

THE A. G. CORRE HOTEL CO., Propriétaires

Adresse pour les cablegrammes : "CORRE", Cincinnati.

TENU SUR LES PLANS AMÉRICAIN ET EUROPÉEN.

A. G. CORRE, Président ;
D. C. SHEARES, Vice-Président et Gérant ;
C. H. HARVEY, Secrétaire et Trésorier.

Cuisine supérieure -- Tous les agréments modernes, aménagement nouveau.

AUDITORIUM HOTEL

Avenue Michigan et rue Congrès, CHICAGO.

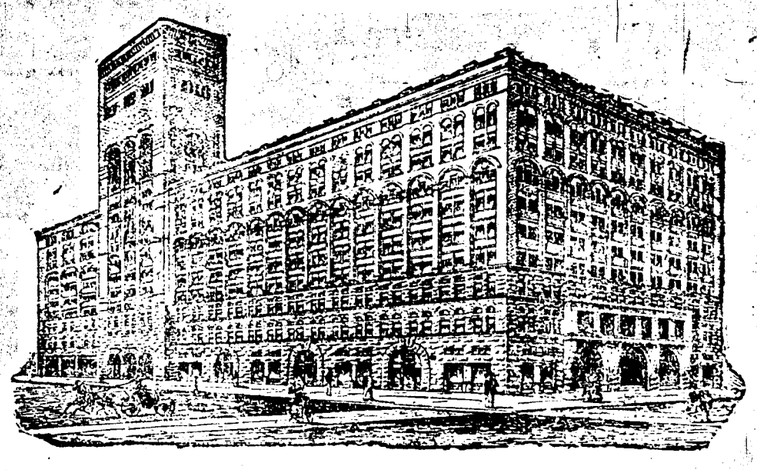

La bâtisse la plus vaste et la plus massive au monde. Construite en pierres et en fer ; dix étages ; devantures à l'Est, au Sud et à l'Ouest, ayant une moyenne de 710 pieds sur les trois rues.

Cet Hôtel est à l'épreuve du feu, inspirant la plus absolue sécurité aux occupants en toutes circonstances.

La salle à manger est au dixième étage et est la plus somptueuse connue du genre.

Dans tous ses départements, le Auditorium Hotel est reconnu le plus riche du monde. Sa situation sur l'avenue Michigan, la rue Congrès et l'avenue Wabash, à l'entrée d'un des plus beaux chemins du pays, ayant vue sur le lac et le parc Michican et à quatre îlets de la Poste et du centre de la ville, en font assurément un hôtel hors de pair.

L'Auditorium est tenu sur le plan américain et le plan européen, avec un superbe restaurant au rez-de-chaussée.

Auditoriun Hotel Company,
BRESLIN ET SOUTHGATE.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Premier District,

Connue comme les Nos 638 et 642 rue St-James au coin de la rue St-Thomas.

Mme Margaretha Jung vs Denis Donovan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 57,257 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé et étant dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St-James, Religious, St-Thomas (anciennement S.-John Baptist) Celeste et Félicité et désigné par le No deux sur un certain plan fait par A. Hedin, architecte, le 10 avril 1849, déposé dans le bureau de Hilary Breton Cénas, anciennement notaire en cette ville, ledit lot forme l'encoignure des rues St. James et St. Thomas et mesure 30 pieds de face à la rue St. James sur quatre-vingt-huit pieds deux pouces de profondeur et face à la rue St. Thomas entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée dans le fond, neuf pieds deux pouces de largeur, commun au même et à d'autres lots adjoignants.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
James B. Rosseir, avocat pour le plaignant.
3 sept—3 9 16 23 30—oct 6

Edward P. Didier vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 54,651—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte et le tableau présentés par Edward S. Douvillon, ayudic dans cette affaire, ne serait pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
2 oct—2 6 11 Greffier.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFS

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de meubles de maison, etc.

Veuve X. Lambert vs Mme Kate Casper

COUR CIVILE DE District pour la paroisse d'Orléans No. 49,967 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le MERCREDI 12 octobre 1898, à 10-30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres :

Un lot de meubles de maison assortis, effets mobiliers, divers, etc., d'après inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Sherif civile de la Paroisse d'Orléans.
R. H. Browne avocat de la plaignante.
1er oct—1 7 12

PAR LE SHERIF CRIMINEL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane vs A. R. Pochelu.

COUR CRIMINELLE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 27 914—En vertu d'un writ de fieri facias, A. R. Pochelu sécurité, à moi adressé par l'Honorable Cour Criminelle de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 octobre 1898, à midi, des propriétés ci-après décrites à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 4 et 5 dans l'îlet 91 borné par les rue Water, Tchoupitoulas, Général Taylor et Austerlitz, sur un livre de plans annexé à un acte passé devant S. Magner, ancien notaire. Le lot No 4 mesure 25 pieds 0 pouce 2 lignes de face à la rue Water sur 96 pieds 10 pouces 2 lignes sur un côté de profondeur et 95 pieds 9 pouces 7 lignes sur l'autre côté.

Lot No 5 mesure 20 pieds 0 pouce 1 ligne de face à la rue Water sur une profondeur de 95 pieds 9 pouces et 7 lignes sur un côté et 94 pieds 9 pouces et 5 lignes de l'autre côté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété de A. R. Pochelu, sécurité.

Conditions—Comptant sur les lieux.

W. E UNIACKE,
Shérif Criminel.
8 sept—8 13 20 27—oct 4 13

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du sixième district.

par

Alfred Jardet vs Wm F. Piper.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 25,487—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 13 octobre 1898, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Général Taylor, Austerlitz, Laurel et Constance, désigné comme lot No 14 et mesurant vingt-neuf pieds un pouce trois lignes à la rue Général Taylor sur cent deux pieds cinq pouces trois lignes sur un côté et cent six pieds trois pouces trois lignes de l'autre côté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
B. Ory, avocat pour le plaignant.
10 sept—10 12 16 23 30—oct 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Margaret Feran et Al. Vs Albert H. Kaiser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 50,100—En vertu d'un writ de fieri facias contre les plaignants Mme Margaret Feran et Patrick Feran et en faveur du défendant Albert H. Kaiser, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci dessus intitulées je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 octobre 1898, à midi des propriétés ci-après décrites à savoir :

Trois certains lots de terre situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans désignés comme lots Nos 13, 14, 15 dans l'îlet No 17, borné par les rues Arabella, Laurel, Market, et l'avenue Nashville. Lots Nos 13 et 14 mesurant chacun soixante pieds de face sur la rue Arabella par cent vingt pieds de profondeur. Lot No 15, formant l'encoignure des rues Arabella et Laurel et mesure trente pied sur la rue Arabella par cent vingt pieds des profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Charles Rosen, avocat pour le plaignant en exécution
9 sept—9 10 16 23 30—oct 7 13

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL & LONDON & GLOBE.

Plus de $70,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago.....$3,289,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston.....$1,427,290

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLÉANS—

GUSTAF R. WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCAS E. MOORE C. M. SORIA.

CLARENCE P. LOW, Secrétaire-Résident. J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire.
12nov—1an

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royale.

Capital payé.....$500,000 00
Actif, 1er Janvier 1898.....1,097,20 16
Surplus.....364,700 00

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHAS. LAUDUMIEY, CHAS. D. FOUCHE,
uin 98 1an OCTAVE LABAERE.

COMPAGNIE D'ASSURANCES DES MARCHANDS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

PAUL CAPDEVIELLE, Président ;
JULES MONTREUIL, Secrétaire

BUREAU : RUE DU CANAL, 622.

Assure contre toutes pertes causées par l'incendie sur les rivières et sur les mers.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. D. A. Chaffraix, M. W. Smith, W. H. Bofinger, Paul Capdevielle, J. P. Baldwin, Hy. C. Boucher, Jayme Magi, J. S. Zacharie, A. Xiques, U. Koen et U. Marinoni.

L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,

JOURNAL QUOTIDIEN FRANÇAIS,

Politique, Littéraire, Artistique et Scientifique.

FONDÉE LE 1ER SEPTEMBRE 1827.

Trois Editions distinctes :

EDITION QUOTIDIENNE,
EDITION HEBDOMADAIRE,
EDITION SPECIALE DU DIMANCHE

DERNIERES NOUVELLES LOCALES —ET— ETRANGERES.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES —DE LA— PRESSE ASSOCIÉE —ET— Dépêches Spéciales.

SEUL JOURNAL FRANÇAIS QUOTIDIEN, AU SUD,
FONDÉ LE 1er SEPTEMBRE 1827.

Quinzième Etat Annuel.

—THE—

Southern Insurance COMPANY,

OF NEW ORLEANS.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Nlle-Orléans, 14 janvier 1898.

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1897

Primes reçues :		
Sur risques d'incendie	$392,131 00	
Sur risques de rivières	5,574 73	
Sur risques de mer	2,520 05	
	$400,225 87	
A ajouter :		
Primes non acquises de 1896	119,854 03	
		520,079 00
A déduire :		
Réservé pour les primes non acquises de 1897	$142,170 69	
Primes remboursées	50,401 05	
Réassurances	37,453 79	
		230,025 53
		$290,054 37
A ajouter :		
Profits et pertes		$25,514 28
Recettes nettes		$315,568 65
A déduire : Pertes payées—		
Sur risques d'incendies	$113,621 64	
Sur risques de rivières	1,051 32	
Sur risques maritimes	777 90	
Total	$115,450 86	
Commissions	56,862 61	
Taxes et licences	15,899 66	
Dépenses générales et d'agences, moins intérêt	34,601 74	
		222,814 87
Balance		$92,753 78
Moins :		
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées		26,249 07
Profit net		$66,504 71
Moins :		
Dividende de juillet 1897		12,000 00
		$54,504 71
A ajouter :		
Fonds de réserve de 1896		47,500 00
Réserve et fonds de surplus 31 décembre 1897		$102,004 71

ACTIF

Comptant en banque et au bureau	39,208 07
$70,000 bons de la ville de la Nouvelle Orléans, 4 pour cent à 102½	71,750 00
$80,000 bons de la Louisiana 6 pour cent, à 100	80,000 00
$110,600 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans à 202½	223,965 00
$1,560 bons à prime de la ville de la Nouvelle-Orléans (numéros tirés) à 235	3,666 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatérauv)	17,750 00
Une action du Louisiana Sugar Exchange	75 00
Une action French Opera House Association	50 00
25 actions de la N. O. Warehouse Company	250 00
Propriété Foncière—bâtisse du bureau, No 314 rue Camp. N. O.	35,000 00
Primes en cours de perception	59,420 28
Meubles, installations, coffrefort, etc	2,000 00
	$574,134 35

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Réserve pour risques non expirés de 1897	142,170 69
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	26,249 07
Dividendes non réclamés	780 00
Comptes non payés de décembre 1897	2,929 88
Fonds de réserve et de surplus 31 déc 1897	102,004 71
	$574,134 35

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour, Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.
(Sceau) CHAS. J. THEARD, Notaire Public.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.

(Signé): FRANK RODEK, GEO H. DUNBAR, F. BARKER, F. G. EKNST, THOS. J. WOODWARD.

Nouvelle-Orléans, 5 Janvier 1898.

A une réunion du Bureau des Directeurs tenue ce jour, un dividende semi-annuel de QUATRE POUR CENT a été déclaré, et la somme de $41,500 portée au fonds de réserve.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.

Trente-unième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Incorporée 20 février 1866
Réincorporée 17 janvier 1891

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1897

Primes sur incendies	$268,648 47	
Primes maritimes	748 00	
Primes des rivières	342 93	
	$269,739 49	
A ajouter : Primes non acquises de 1896	68,000 37	
Total		$337,739 86
A ajouter : intérêt et profits et pertes	35,396 15	
Moins salaires et dépenses générales et d'agence	24,003 24	
		$11,392 91
Fonds de surplus, 1896		5,032 00
Total		$354,164 77
Pertes payées		
Sur risques de feu	$110,271 11	
Sur risques de rivières	7 72	
Réassurances	46,466 13	
Primes remises et commissions	70,392 29	
Taxes, licences, et dépenses du Board of Underwriters	6,146 51	
Total		233,283 76
Profits nuts		$120,881 01
Réservé pour—		
Primes non expirées	$82,699 61	
Pertes payées et non payées	20,181 40	
Dividende 4 0/0 payable en janvier 1898	8,000 00	
Fonds de surplus	10,000 00	
		120,881 01

ACTIF.

Primes en voie de collection	55,683 55
Actions des Etats-Unis, de ville et d'Etat	152,437 50
Stocks de banques, d'assurances et autres	50,130 00
Compte de propriété foncière	70,000 00
Meubles de bureau et installations	1,000 00
Argent comptant et en banque	6,629 96
	$320,881 01

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Réserve pour primes non expirées	82,699 61
Réserve pour pertes payées et non payées	20,181 40
Dividende 4 0/0 payable en janvier 1898	8,000 00
Fonds de surplus	10,000 00
	$320,881 01

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

JACOB HASSINGER, Président.
J. EDMOND MERILH, Vice-Président
OTTO T. MAIER, Secrétaire.

Assermenté et souscrit pardevant moi à la Nouvelle-Orléans, Lne., ce 13me jour de janvier 1898.

GEO. C. WALSHE,
(S EAU) Notaire Public.